

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 509051

Objet :

pris d'approbation par
une proposition
d'achat

ANNEXE

Expédié le

Copie du 2.6.08

Bruxelles, le

12 juin 1908

M^r A. Lancelotti

14, Rue des Méuniers

Liege

J'ai l'honneur de vous faire connaître
qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission
Directrice d'acquérir pour les collections de l'État
le tableau

que vous avez bien voulu
offrir de céder à ces fins par votre lettre
du 16 ~~septembre~~ mai écoulé.

Veillez agréer, M^r Lancelotti, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

ALEXIS LENSSSEN
ARTISTE-PEINTRE-RESTAURATEUR
EXPERT
14, Rue des Meuniers, 14
LIÈGE

Liège le 16 Mai 1908



A Monsieur le Conservateur du Musée Ancien
de Bruxelles

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous soumettre la photographie d'un tableau de Jacques Goerdans, tête d'apôtre, peinte sur bois et mesurant 0.65×0.53 que l'on désire vendre au prix de Dix Mille francs.

Ce tableau porte la trace de repentirs dans la pose des mains, qui dans la première ébauche du Maître étaient les deux poings fermés contre la poitrine.

Cette peinture est très largement traitée, d'une grande puissance de coloration et ne laisse aucun doute sur son authenticité.

Si vous désirez l'examiner, et la soumettre à la Commission, je suis tout disposé à vous l'expédier conformément aux indications que vous voudrez bien me donner.

Sans l'attente de vos ordres, j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. Lenssen
[Signature]